



Présentation de l'agence de promotion du Grand-Duché de Luxembourg «Luxembourg for Business»

Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, a officiellement présenté la nouvelle agence de promotion du Grand-Duché de Luxembourg,  en présence de Luc Frieden, ministre du Trésor et du Budget.

Dans l'objectif de permettre des efforts de promotion du Luxembourg efficaces, innovateurs et générateurs de valeur ajoutée, le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur a pris l'initiative de créer une structure fédérant les principaux acteurs de ce domaine. Ses objectifs ont été fixés comme suit:

- ▶ encourager, encadrer et **supporter les entreprises luxembourgeoises dans leur effort d'internationalisation** afin de diversifier les débouchés des acteurs économiques luxembourgeois. À côté de l'organisation de déplacements collectifs à l'étranger (missions économiques et pavillons nationaux à des foires), ceci implique également une communication à l'intérieur afin de mieux informer les entreprises luxembourgeoises sur les différents instruments de soutien disponibles pour leurs efforts de conquête de marchés étrangers;
- ▶ coordonner les efforts des différents acteurs actifs dans le positionnement du **Luxembourg comme site de 1^{er} choix pour l'investissement, le commerce et le tourisme;**
- ▶ **cofinancer des projets de promotion** qui lui sont soumis par des acteurs institutionnels qualifiés (membres du Comité consultatif pour la promotion du Luxembourg) et
- ▶ gérer les contacts noués lors d'événements de promotion à l'étranger et optimiser le réseau d'expatriés luxembourgeois à l'étranger, l'animer et l'utiliser aux fins de promotion économique.

Un partenariat fort entre l'État et le secteur privé est indispensable afin de couvrir le

maximum des secteurs de notre économie. Les partenaires dans l'initiative et membres de l'assemblée générale seront:

- ▶ le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur;
- ▶ le ministère des Classes moyennes, du Logement et du Tourisme;
- ▶ la Chambre de commerce;
- ▶ la Chambre des métiers;
- ▶ la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI);
- ▶ l'Office du Ducroire;
- ▶ la Fédération des industriels luxembourgeois (FEDIL).

(Certains membres devront encore recevoir l'aval formel de leurs structures de décision)

Au niveau de la gestion de l'agence et de la mise en œuvre de ses projets, un comité de gérance de 5 personnes sera formé. Il sera constitué de 5 personnes, dont deux représentants du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, deux représentants de la Chambre de commerce et un représentant du ministère des Affaires étrangères. Le comité de gérance décidera par consensus.

«Luxembourg for Business» ne va pas créer de nouvelles structures, ni remplacer les départements déjà en place au sein de ses membres, mais formaliser leur coopération, leur donner des moyens supplémentaires et les inciter à innover dans leur approche promotionnelle en créant une plateforme de discussion diversifiée que sera le **«Comité consultatif pour la promotion du Luxembourg»**.

Afin d'assurer le suivi administratif et la gestion de projets transversaux, **un secrétariat exécutif** de deux personnes sera recruté dès la création officielle du G.I.E.

«Luxembourg for Business» sera appelé à coopérer étroitement avec les responsables de la promotion de la place financière. En effet, tout en admettant que les besoins et les stratégies sont souvent différents, il est clair qu'on se doit de communiquer une image complète du Grand-Duché et de son économie.

PARTENAIRES SOCIAUX SA

LE SPECIALISTE DU SALAIRE AU GRAND-DUCHE PLUS DE 500 UTILISATEURS

SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE
CALCUL DES SALAIRES ET LA GESTION
DU PERSONNEL, FONCTIONNANT
ENTIEREMENT SOUS WINDOWS

PRESENTATION GRATUITE, A DOMICILE

UNE SOLUTION D'AVENIR
POUR LES PME ET FIDUCIAIRES

Tél.: 26 44 78 51

Fax: 26 44 78 58

www.partenaires.lu

e-mail: info@partenaires.lu

